



COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Compétence professionnelle	7. Évaluer la gestion du développement des compétences
-----------------------------------	---

Principaux gestes clés	Principales compétences personnelles sollicitées	Politiques et normes applicables	Bonnes pratiques
<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'appuyer sur les critères et les indicateurs établis, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la satisfaction des participants • les apprentissages réalisés • le transfert des apprentissages en milieu de travail • les impacts organisationnels • la conformité aux politiques et aux procédures en vigueur • l'efficacité des processus de développement des compétences ➤ Analyser les pratiques ➤ Dresser un bilan ➤ Formuler des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réfléchir en termes stratégiques ➤ Démontrer un esprit de synthèse ➤ Faire preuve de leadership 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chercher à avoir une connaissance complète des faits avant de donner des avis ou des conseils (Code de déontologie, article 38) ➤ Exposer de façon complète et objective la nature et la portée de la problématique et informer des risques inhérents et prévisibles associés à une solution envisagée (Code de déontologie, article 39) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Choisir les critères et les indicateurs les plus appropriés ➤ Utiliser un tableau de bord